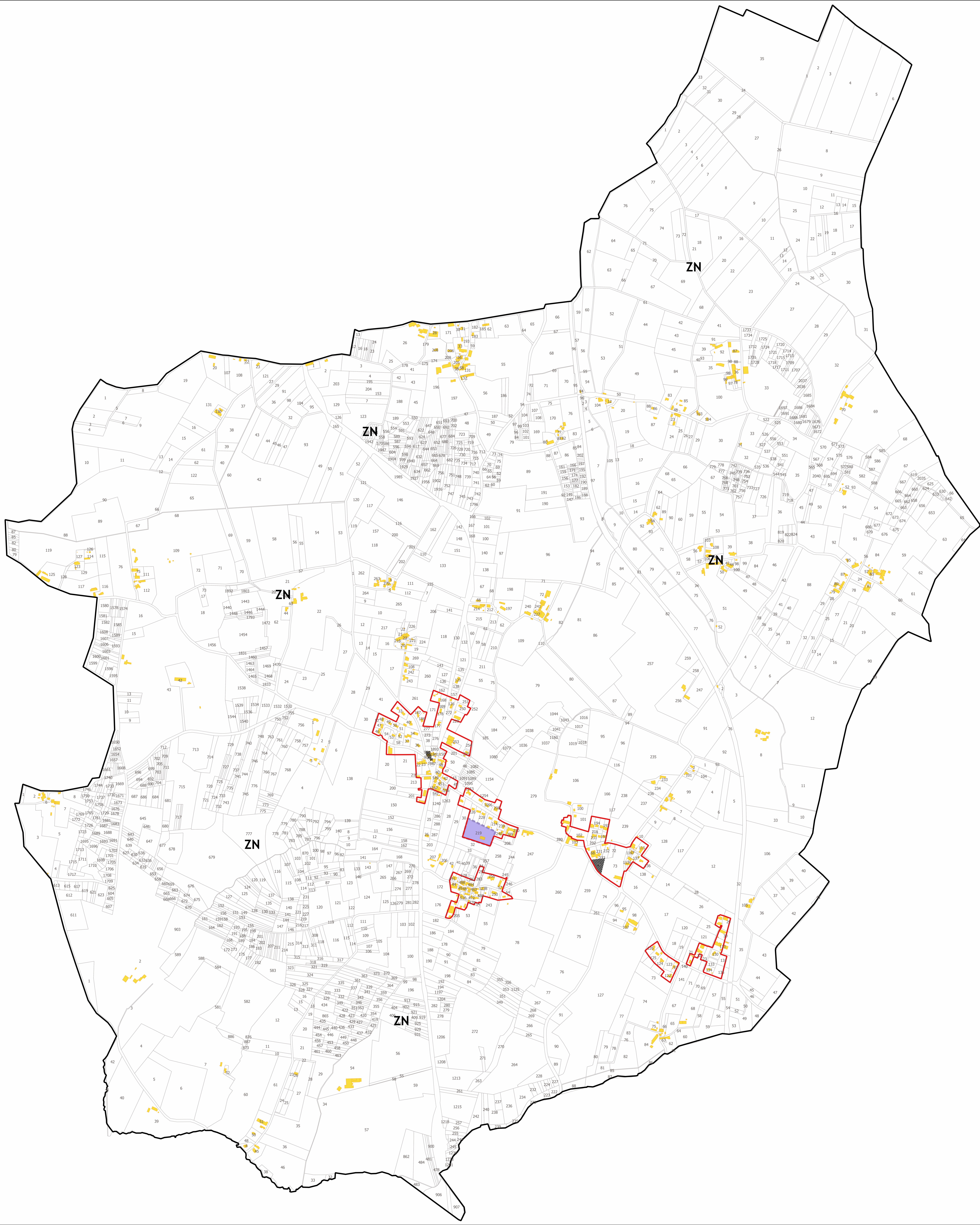


Délimitation des Zones constructibles

Révision de la Carte Communale COUX (17)

Zonage réglementaire PLAN DE SYNTHÈSE



-  Périmètre Coudon
-  Parcelles cadastrales
-  Bâtiments existants
-  ZC : Zone constructible (L 161-4 du code de l'urbanisme)
-  Droit de préemption
-  ZCx : Zone constructible réservée aux activités économiques

ZN : Zone non constructible, à vocation naturelle, agricole et forestière (L161-4 du code de l'urbanisme)

Carte Communale	Approuvée par le Conseil municipal	Approuvée par le Préfet
Révision	Le 17 mai 2019	Le



Source : Données : Mairie de Coudon / SIVOM de Montendre
Réalisation : SCP Environnement

